

Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice 31 12 2025

Association Gynerisq

6, rue Pétrarque
31000 Toulouse

BENJAMIN DELORY
COMMISSAIRE AUX COMPTES
31, rue de Finlande
81000 ALBI

ASSOCIATION GYNERISQ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée de l'association GYNERISQ

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GYNERISQ relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

_ le paragraphe « Changement de méthode » de l'annexe qui mentionne le changement de méthode relatif à l'application du nouveau règlement ANC n°2022-06.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Ressources » de l'annexe expose les règles de comptabilisation des cotisations selon le principe d'une comptabilité d'engagement. Comme indiqué dans la note, les cotisations de l'exercice en cours sont calculées sur la base des praticiens accrédités. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note « changement de méthode » de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable ANC 2022-06. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport sur la situation financière du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités des dirigeants relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Albi, le 2 juin 2026

Benjamin DELORY
Commissaire aux comptes
25 RUE DE FINLANDE
81000 ALBI

Le commissaire aux comptes

BENJAMIN DELORY

Benjamin DELORY

Commissaire aux comptes

25 RUE DE FINLANDE

81000 ALBI

Bilan Actif

81000 ALBI

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit non appelé I				
Frais d'établissement II				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	22 189	22 189		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	7 326	2 157	5 169	6 634
Autres immobilisations corporelles	7 578	4 821	2 758	2 300
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ III	37 093	29 167	7 926	8 934
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	58 301		58 301	75 097
Autres créances	660 771		660 771	622 145
Charges constatées d'avance	1 216		1 216	5 749
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	702 107		702 107	1 555 788
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	875 808		875 808	71 679
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	2 298 204		2 298 204	2 330 457
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	2 335 297	29 167	2 306 130	2 339 391
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an				

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Capitaux propres		
Capital (dont versé)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 100 469	2 071 693
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 790	28 776
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I	2 106 259	2 100 469
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS II		
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142 673	177 624
Dettes fiscales et sociales	57 197	61 297
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES III	199 870	238 921
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif IV		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	2 306 130	2 339 391
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Au 31/12/2024
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens				
- De services	702 188		702 188	707 983
Chiffre d'affaires net	702 188		702 188	707 983
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				18 852
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			990	
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			703 178	726 835
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			360 475	406 984
Impôts, taxes et versements assimilés			4 456	2 484
Salaires et traitements			281 338	195 769
Charges sociales			99 301	88 605
- Amortissements sur immobilisations			4 768	3 349
- Dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux : - Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 937	
CHARGES D'EXPLOITATION			752 276	697 192
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-49 098	29 643
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			73 674	17 257
Reprises sur provisions, dépréciations				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			73 674	17 257
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				10
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES				10
RÉSULTAT FINANCIER			73 674	17 247
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			24 576	46 890

Benjamin DELORY

Commissaire aux Comptes

25 RUE DE FINLANDE

81000 ALBI

Compte de résultat (Suite)

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-993	-13 855
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	17 793	4 259
TOTAL DES PRODUITS	776 852	744 092
TOTAL DES CHARGES	771 062	715 315
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	5 790	28 776

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 2 306 130 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 5 790 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2022-06) et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Néant

Description de l'objet social :

Gynerisq a pour objet :

De mettre en œuvre, déployer et promouvoir la procédure d'accréditation des médecins pour les médecins spécialistes en gynécologie médicale et/ou obstétrique et/ou échographie obstétricale permettant de réduire progressivement les risques des dommages nés des pratiques médicales.

De concevoir, dispenser et promouvoir la formation médicale continue et le développement professionnel continue de la spécialité en proposant des actions et programme de formation en cohérence avec les objectifs du CNP GO GM et les orientations prioritaires nationales du DPC.

D'apporter des conseils à tout praticien mis en cause par un patient ou par une autorité judiciaire ou sociale, de diffuser des statistiques nationales de qualité et maintien de l'offre de service, l'assurabilité des gynécologues obstétriciens, le maintien de la démographie médicale nécessaire à une offre de soins approprié et de développer, plus généralement, toute activité contribuant à la défense de l'intégrité professionnelle des praticiens de la spécialité.

Gynerisq mobilise les compétences scientifiques et professionnelles de la spécialité au service de ces objectifs et pourra donc s'adresser à d'autres professionnels, médecins ou autres professionnels de santé, que ceux spécialisés en gynécologie et/ou obstétrique et/ou échographie.

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Gynerisq organise la démarche d'accréditation individuelle et en équipe de la spécialité de gynécologie obstétrique et échographie aux côtés de la Haute Autorité de Santé.

Dans ce cadre, l'association définit et met en œuvre la politique de Gestion de Risque de la spécialité.

Gynerisq peut proposer toute politique de gestion des risques et peut organiser toute action de formation et/ou de DPC dans le domaine de la gynécologie et/ou l'obstétrique et/ou l'échographie ou dans un domaine complémentaire ou annexe dans le cadre local, régional et supra national.

Gynerisq peut également proposer toute autre activité dans le cadre de la mise en adéquation de son référentiel risque au référentiel de la certification périodique des professionnels de santé rédigé par le CNP-GO GM.

Description des moyens mis en œuvre :

Pour la réalisation de son objet, l'Association pourra mobiliser tout moyen qu'elle estimera approprié et qu'elle jugera utile de développer selon les besoins.

Gynerisq pourra :

- Proposer toute politique de gestion des risques dans les domaines de la gynécologie médicale et/ou obstétricale et/ou échographie obstétricale,
- Proposer toute activité dans le cadre de la Certification Périodique des Professionnels de Santé et de l'accréditation des médecins et des équipes médicales
- Organiser toute action de développement professionnel continu (DPC) et/ou formation dans les domaines de la gynécologie médicale et/ou obstétricale et/ou échographie obstétricale ainsi que dans toute discipline connexe ou complémentaire, aux échelles locale, régionale, nationale et internationale ;
- Recruter du personnel salarié et solliciter l'intervention d'experts indépendants ;
- Recourir à des prestataires et conclure tout contrat avec toute entité nécessaire à la réalisation de son objet ;
- Accomplir tout acte, réaliser toute opération et exercer toute activité autorisée par les législations nationales et supranationales en vigueur, notamment celles relatives aux organismes de Développement Professionnel Continu et à la Certification Périodique des Professionnels de Santé.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Absence d'évènement

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Conformément au Code Général des Impôts (articles 261, 7, 1^{er} du CGI et 242C-1 de l'annexe II), l'entité rémunère les dirigeants sans remettre en cause le caractère désintéressé de sa gestion. A ce titre, la rémunération versée à ces dirigeants au cours de l'exercice clos le 31/12/2025 s'élève à :

	Rémunérations	Avantages en nature
Bancheri	0	
Lesieur	3020	
Marty	8125	
Multon	7090	
Proust	39450	
Godard	3400	
Boisselier	22430	
Eglin	10450	
Peigne	9530	
Weber	1920	
Thiebaugeorges	16855	
Pittion - Quiniou	5340	
Gachon	0	
Grisey	1150	
Sananes	0	
Shojai	3730	

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Ressources

Les cotisations de l'exercice sont constatées sur la période selon le principe d'engagement et sont calculées sur la base du nombre de praticiens inscrits et engagés dans la démarche d'accréditation. Les produits à recevoir sont calculés sur la base des bilans déclarés et recensés par la HAS.

Concours publics, subventions

Informations sur les montants des concours publics et les subventions versés à Gynerisq

Concours publics	Subventions d'exploitation	Subvention d'investissement
Union européenne	0	0
Etat	0	0
Collectivité territoriales	0	0
Caisse Allocations familiales	0	0

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Changement de méthode

L'association a appliqué pour la première fois le changement de réglementation comptable ANC 2022-06 obligatoire pour les exercices ouverts depuis le 1er janvier 2025.

Les principaux changements relevés concernent la réduction des opérations exceptionnelles aux seuls événements majeurs et inhabituels, la suppression des comptes de transfert de charges et la modernisation des comptes annuels selon un nouveau format.

Les dispositions du présent règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Pour adapter le comparatif du résultat n-1 au nouveau format conforme du nouveau règlement, la société/l'association a procédé au regroupement des charges et produits exceptionnels et au reclassement des transferts de charges en autres produits selon le modèle abrégé ou en reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) selon le modèle de base.

Un état des comptes annuels de l'exercice précédent sous l'ancien référentiel est présenté en annexe.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	42 576		20 387	22 189
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avancées et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42 576		20 387	22 189
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	7 326			7 326
Autres immobilisations corporelles	34 492	3 761	30 674	7 578
Immobilisations corporelles en cours, avancées et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 817	3 761	30 674	14 904
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	84 394	3 761	51 061	37 093

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	3 761			3 761		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	3 761			3 761		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles	20 387					20 387
Total immobilisations corporelles	30 674					30 674
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	51 061					51 061

Commentaires : néant

Benjamin DELORY
 Commissaire aux comptes
 25 RUE DE FINLANDE
 81000 ALBI

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	58 301	58 301	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	10	10	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	660 761	660 761	
Charges constatées d'avance	1 216	1 216	
TOTAL	720 288	720 288	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	142 673	142 673		
Personnel et comptes rattachés	13 252	13 252		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 778	18 778		
Impôts sur les bénéfices	17 793	17 793		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 374	7 374		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	199 870	199 870		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Commentaires : néant

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142 673	177 624
Dettes fiscales et sociales	25 744	39 813
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	168 417	217 437

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142 673.36	177 624.48
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	142 673.36	177 624.48
Dettes fiscales et sociales	25 743.50	39 812.89
42820000 PROVISIONS CONGES PAYES	13 252.25	28 384.50
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	6 098.25	11 428.39
44810000 ETAT - CHARGES A PAYER	6 393.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	168 416.86	217 437.37

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	42 576	42 576		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	7 326	692	6 634	
Autres immobilisations corporelles	34 492	32 192	2 300	4 957
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	84 394	75 460	8 934	4 957
Comptes de liaison				
II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	75 097		75 097	61 268
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	622 145		622 145	617 133
Valeurs mobilières de placement	1 555 788		1 555 788	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	71 679		71 679	1 514 095
Charges constatées d'avance	5 749		5 749	5 246
TOTAL III	2 330 457		2 330 457	2 197 741
Frais d'émission des emprunts				
IV				
Primes de remboursement des obligations				
V				
Écart de conversion actif				
VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 414 851	75 460	2 339 391	2 202 697

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	2 071 693	1 856 512
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	28 776	215 182
Situation nette	2 100 469	2 071 693
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	2 100 469	2 071 693
Comptes de liaison		
II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 624	71 592
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	61 297	59 412
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	238 921	131 004
Écarts de conversion passif		
VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 339 391	2 202 697

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	707 983	708 226
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 852	12 661
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		1
TOTAL I	726 835	720 887
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	406 984	227 858
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 484	2 041
Salaires et traitements	195 769	194 321
Charges sociales	88 605	86 478
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 349	2 942
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL II	697 192	513 641
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	29 643	207 246
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	17 257	8 497
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	17 257	8 497
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	10	355
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	10	355
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	17 247	8 141
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	46 890	215 388

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		788
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		788
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	12 668	358
Sur opérations en capital	1 186	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	13 855	358
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-13 855	-430
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	4 259	636
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	744 092	730 172
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	715 315	514 990
EXCÉDENT OU DÉFICIT	28 776	215 182

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		